

Immigration et réfugiés, humanité et souveraineté...

lundi 30 avril 2018, par [Jacques COTTA](#)

Sommaire :

Depuis plus de trente ans l'immigration se trouve au centre de la vie politique française. Le Front national en a fait son cheval de bataille. Sur fond de crise sociale et économique, de mondialisation destructrice d'emplois, synonyme de désindustrialisation de régions entières, de déclassement et de précarité, le parti d'extrême droite a prospéré, s'est développé, s'est implanté, notamment dans les quartiers populaires directement confrontés aux fléaux économiques et aux vagues migratoires successives rendues responsables de la situation. Entre étrangers, immigrés, et aujourd'hui, migrants, propulsés par les images de canots en perdition sur la Méditerranée, tout est évoqué pèle-mêle sans distinction, sans permettre au fond de savoir exactement de quoi on parle et donc quelles mesures pourraient être prises, à la fois dans le sens du respect des personnes et du respect du modèle social et démocratique auquel nous sommes attachés.

Le poids des mots, le choc des images

Alors que le gouvernement a fait passer sa loi « Asile Immigration » à l'assemblée nationale, le débat serait cadré par un surprenant affrontement médiatique qui se déroule en altitude. La bataille des cols serait engagée. Tout se résumerait avec d'un côté les fachos anti immigrés de « Génération Identitaire » - ce qui est loin d'être faux- de l'autre les laxistes no-border partisans d'une entrée massive et incontrôlée des « citoyens du monde » sur le territoire national, ce qui également est assez proche la vérité. Le tout dans les alpages, entre le col de l'Echelle et celui de Montgenèvre, décor qui se prête à merveille au contraste des couleurs, les banderoles et parkas bleues ciel des premiers, coiffés et costumés jusque dans le détail, le noir des visages de l'autre avec accompagnateurs aux tenues bariolées.

Derrière le caractère apparemment marginal et folklorique de l'affrontement à distance face à une loi qui sur le fond est jugée trop laxiste d'un côté, attentatoire aux libertés de l'autre, derrière la symbolique et la pratique qui voient les premiers tels une milice privée déployer des barrières en montagne lorsque les seconds « enfoncent » un cordon de gendarmes non loin de la commune de la Clavière pour franchir la frontière et passer en France, derrière la légitimation de la milice de la part du ministre de l'intérieur qui pouvant s'appuyer sur l'action des no Borders répond à l'appel des militants d'extrême droite en annonçant le renforcement des effectifs de police aux frontières, ce sont des problèmes de fond qui sont posés. Des problèmes qui font appel aux notions fondamentales qui nous rassemblent ou nous divisent, la nation, la république, la loi, mais aussi l'humanité, les pouvoirs publics, la responsabilité collective et individuelle, la souveraineté nationale et populaire.

J'entends mugir non les féroces soldats, mais les tacticiens politiques en tout genre qui chacun de son côté, en fonction du but recherché, se perdent en conseils symétriquement opposés. La « droite », son extrême, mais aussi la macronie, l'ancien socialiste Gérard Collomb à la manoeuvre, font l'apologie de la fermeté après avoir entretenu un laxisme à toute épreuve. La « gauche » et la « gauche de la gauche », toutes tendances confondues, se veut le chantre de l'humanitaire, prônant au nom de « la souffrance humaine », une permissivité pratiquement totale basée sur la négation des frontières. Au sein de la France Insoumise, les différents points de vue se regardent en chien de faïence quand à l'assemblée nationale dans le débat sur la loi, c'est surtout la position traditionnelle de la « gauche » que les députés Danièle Obono ou Eric Coquerel expriment. Et quelques prudents, entre les deux, conscients des ravages que font

de telles images au sein d'un électorat populaire qui, souffrant au quotidien, voit souvent le migrant comme un concurrent déloyal et encombrant, préfèrent parler d'autre chose, évacuer le sujet qui loin d'être porteur serait destructeur.

Comment donc y voir clair ? Comment affronter un débat incontournable, inévitable, dont les conclusions seront lourdes de conséquence pour les différentes formations qui bientôt demanderont -pour les européennes ou les municipales prochainement- leur suffrage aux électeurs ?

Et si on parlait déjà de la réalité, des faits, des chiffres et non d'un imaginaire fantasmé.

De quoi parlons-nous ?

En 2017, 262 000 titres de séjours ont été délivrés, tous motifs confondus, économique, familial, étudiants, humanitaire, contre 230 353 en 2016. L'augmentation d'une année sur l'autre de 31 247 migrants, soit 13,7%, n'est donc pas négligeable. Mais 31 247 migrants supplémentaires en un an, cela nous place loin du déferlement ou de l'envahissement que dénoncent régulièrement ceux pour qui l'immigration est le problème premier des français. Les pays d'origine, par ordre d'importance, donnent le classement suivant : Algérie, Maroc, Chine, Tunisie, et Etats-unis d'Amérique. L'Afrique noire dont on voit le visage sur les écrans de télévision, à la frontière italienne notamment, n'est pas dans le classement.

Concernant les causes des migrations, il est coutumier d'évoquer le regroupement familial et d'en souligner le caractère abusif. Mais les chiffres sont trompeurs. Si en 2016 il existe 89 124 titres de séjour délivrés pour ce motif, cela concerne 49 559 familles de français. Soit plus de la moitié. Nous sommes donc très loin de l'image colportée qui exhibe des familles étrangères venues sur notre sol national pour se reconstituer et -même si cela est partiellement vrai- bénéficier au passage de nos acquis sociaux. Par ailleurs, il y a 73 644 titres délivrés pour les étudiants, 29 862 pour des raisons humanitaires, dont 17 349 au titre de réfugiés et apatride, ce qui contredit l'idée là encore propagée selon laquelle nous serions envahis de réfugiés, 22 982 pour des raisons économiques et 14 741 sous la rubrique « divers » qui comprend « d'anciens pensionnés, des visiteurs, des anciens combattants ».

En 2017 toujours, on dénombre 100 412 demandes d'asile. Les pays d'origine des demandeurs étant dans l'ordre l'Albanie, l'Afghanistan, Haïti, le Soudan et la Guinée. Jacques Toubon, défenseur des droits, met en garde. « Dans un pays comme la France de 67 millions d'habitants, le fait que nous ayons comme l'année dernière 100 000 demandeurs d'asile -nous sommes au même taux d'immigration qu'il y a 40 ans- signifie qu'il n'y a pas du tout d'envahissement ».

Voilà pour la photographie qui permet de cerner le sujet et qui va à l'encontre d'idées assez répandues. L'immigration ne serait donc pas un problème ?

La migration, un mirage ?

En réalité, les chiffres ne donnent qu'une indication partielle. Pour compléter le tableau, pour comprendre les questions posées dans la société, la façon de les appréhender, envisager les réponses à y apporter, il faut en venir aux réalités politiques, sociales et sociologiques.

Si l'immigration en général est un problème très relatif dans certaines villes ou quartiers -notamment les quartiers chics des grandes villes dont évidemment Paris où on parle beaucoup des migrants sans en avoir jamais côtoyé un et où la bonne société s'insurge lorsqu'est évoquée la possibilité d'ouvrir un centre d'accueil non loin de chez elle- il en va tout autrement de banlieues, de ceintures périphériques, d'espaces où les nouveaux arrivants viennent se surajouter en des lieux où ont été dirigés les différentes vagues successives. « Nous ne sommes plus en France » explique le FN en exploitant une série de questions sensibles à la population. Il existe des responsabilités politiques à la situation, mais les images télévisées ne mettent en scène ni les lois, ni leur non-respect par les pouvoirs publics, ni les choix délibérés qui ont

conduit au profit du capital et de ses détenteurs , sous couvert de directives de l'union européenne, à l'abandon des services publics, à une carence cumulée des transports, de l'école, de la sécurité, de l'emploi, ni les causes d'un délabrement qui depuis des années est la conséquence d'une politique du logement défailante. Les raisons politiques évacuées pour l'essentiel, demeurent alors les immigrés, les incivilités, et le raz-le-bol d'habitants qui voient dans l'extrême droite un refuge pour clamer une colère dont les causes réelles leurs sont évidemment cachées.

Un raz-le-bol d'autant plus prononcé qu'il s'appuie sur un sentiment de perte d'identité. La question scolaire est un bon révélateur, dans des quartiers où une multitude de nationalités laissées à elles-mêmes rend difficile l'éducation. La remise en cause de notre système social n'est évidemment pas le fait des migrants. L'idée que notre système de santé par exemple serait menacé par l'afflux d'étrangers est une absurdité. Le point de départ de la menace, comme de l'ensemble de notre modèle social, est plus inscrit dans la logique du capitalisme, dans une logique financière de rentabilité qui a taillé le système jusqu'à l'os, que dans un afflux plus imaginaire que réel de migrants venus occuper là aussi nos couloirs d'hôpitaux. La menace qui pèse sur la sécurité sociale est également plus le fait des exonérations massives de cotisations des grandes entreprises conformément à la volonté du Medef qu'aux abus, parfois réels certes, de la part de migrants comme de nationaux. Il n'empêche, pour une série de plus en plus importante qui se sent abandonnée par la Nation, la république et ses services, il est facile de trouver dans plus pauvre que soi le responsable de la situation que d'aller chercher des explications auxquelles nul ne semble susceptible d'apporter de réponse.

Mais vient s'ajouter un facteur politique direct qu'il serait coupable de négliger. Dans nombre de quartiers populaires, l'afflux massif s'est accompagné du poids politique et idéologique d'un islamisme radical vécu comme une véritable agression. Ses manifestations sont diverses. La mixité de lieux publics - les piscines par exemple - est remise en question. La gangrène gagne même des organisations syndicales. La question de la mixité est dépassée. En Seine-Saint-Denis par exemple, des réunions réservées exclusivement aux noirs sont organisées, substituant les regroupements communautaires aux organisations de classe qui rassemblent des salariés sur une base sociale commune et non sur la couleur de peau. Dans des classes, des enseignants sont confrontés à des tensions d'autant plus importantes que leurs cours sont considérés contraires aux préceptes du Coran. La philosophie, les sciences, les « lumières » sont suspectes et parfois objets d'une opposition violente. Hors des classes, la morale « religieuse » s'impose parfois au détriment des droits élémentaires tels que nous les concevons en république. Le voile n'est pas anecdotique, et au risque d'être traitées de « putes », certaines filles n'ont pas le choix de la tenue vestimentaire. Là est la réalité, qui ne saurait être imputable à l'immigration en générale, d'autant que les migrants en sont aussi une des premières victimes.

Mode de vie, idéologie islamiste radicale, obscurantisme fascisant viennent embourber un débat pourtant nécessaire sur les migrations et notre capacité à digérer des vagues, et à quelles conditions. Mais existe-il une autre solution pour tenter de trouver une voie que de partir de ces réalités, aussi antipathiques soient-elles ?

Un cas d'école : La Pologne

La Pologne avec la montée dans les dernières années du PIS est en Europe une des pointes avancées des relations entre exploitation de l'immigration et montée de l'extrême droite. L'observation du cas polonais permet d'éclairer les mensonges répandus sur le sujet, et aussi d'approcher des éléments de réponse au niveau européen, et par voie de conséquence au niveau national, qui rompe à la fois avec l'ouverture sans limite et le rejet absolu.

Comme toutes les anciennes républiques soviétiques dans lesquelles l'extrême droite anti-étrangers est en vogue, la Pologne est d'abord marquée par un net recul démographique. Dès 1989 le taux de fécondité tombe sous le chiffre de 2,10 enfants par femme nécessaire pour assurer le remplacement des générations. Peu à peu le polonais a le sentiment d'être une espèce en voie de disparition. La peur, l'angoisse se propagent. Dans les années suivantes, la baisse du taux de fécondité s'approfondit

rapidement pour atteindre dès 1995 un niveau autour de 1,6, niveau qui a depuis encore baissé. Ainsi, le chiffre des naissances a subi une forte baisse qui se poursuit actuellement. La Pologne n'a fait que suivre rigoureusement le même chemin que les autres pays anciennement communistes d'Europe de l'Est. Le pays rejoint ainsi le groupe des pays européens à très basse fécondité, comprenant, outre l'Allemagne voisine, l'Espagne et l'Italie.

Ce sont des causes sociales et politiques qui sont à l'origine de ce déclin. Au cours des années 1990 et au début des années 2000, l'insécurité de l'emploi s'est fortement accrue (20 % de la population active était au chômage au premier trimestre 2004) et les salaires demeurent inférieurs à la moyenne européenne. Les aides de l'État pour la famille sont minimales et la crise du logement fait que beaucoup de jeunes couples doivent loger chez leurs parents. En outre, le nombre de crèches est faible. Enfin, bien des femmes ayant un emploi craignent de ne plus pouvoir réintégrer l'entreprise après un congé de maternité.

C'est sur ce terreau que le parti conservateur « Droit et Justice », le PIS, a su imposer en 2015 la crise des migrants comme thème politique majeur des campagnes électorales, après la décision par le gouvernement en place d'accueillir 10 000 réfugiés. La question de l'immigration était pourtant inexistante dans le débat politique des vingt dernières années. Dans une enquête minutieuse pour « Libération », « En Pologne, la peur des immigrés imaginaires », Hélène Despici-Popovic rend compte en octobre 2015 de la situation, des arguments mis en avant. Les plus absurdes ont eu prise sur un électorat apeuré par sa perte d'identité. « Menace sanitaire due aux réfugiés », « choléra en Grèce », « Dysenterie à Vienne », « parasites protozoaires sans danger dans leur organisme, mais dangereux ici » et autres mensonges et bêtises ont occupé l'espace médiatique. L'ex-Premier ministre, Jaroslaw Kaczynski, président du PIS, a saisi l'importance de la question nationale, exploitable à son compte en désignant le réfugié comme responsable. « La question n'est pas celle du nombre d'étrangers ou du type d'étrangers que nous laissons entrer, avait-il lancé devant le Parlement le 16 septembre 2015. Cela peut initier un processus. [...] Au début, le nombre de migrants augmente rapidement et ils arrêtent d'obéir aux lois. Puis ils imposent leurs exigences sur la scène publique. » Avant de poursuivre : « Regardons ce qui se passe en Europe, ou tout du moins en Suède. Il y a 54 zones où la charria s'applique sans contrôle de l'Etat. Les gens ont peur d'accrocher des drapeaux sur les bâtiments scolaires - c'est leur coutume - juste parce qu'il y a une croix dessus. En Suède, les écolières n'ont plus le droit de porter des tenues courtes, car ce n'est pas apprécié par les autres. Et que se passe-t-il en Italie ? Les églises sont occupées, quelquefois utilisées comme des toilettes. Et en France ? Les émeutes qui n'en finissent plus, la charria qui s'est imposée et les patrouilles qui surveillent son application. Les mêmes phénomènes se produisent à Londres et dans la résiliente Allemagne. Est-ce ce que vous voulez pour la Pologne ? Voulez-vous cesser d'être les propriétaires de votre propre pays ? Non, ce n'est pas ce que veut le peuple polonais. »

L'opposition à ce type de discours, aussi délirant soit-il, ne trouve alors qu'un écho limité.

Les migrants à la frontière de la Serbie avec la Hongrie sont perçus par une partie de l'opinion polonaise comme le retour des invasions par les troupes musulmanes. Le discours de Haine est installé. La juxtaposition des images montrant des migrants tentant de forcer les barbelés hongrois fondus à grande vitesse avec un pick-up de l'état islamique fonçant, drapeau noir au vent, dans le désert syrien, est d'une grande efficacité. L'amalgame « migrants - terroristes » est largement alimenté.

La question sociale en toile de fond de cette situation reprend ouvertement le dessus dans un pays catholique où la charité est censée s'opposer à l'égoïsme. Aider les pauvres, les victimes de la guerre, oui, mais « pas au détriment des polonais qui aussi sont victimes et sont délaissés ». « Nous avons nos Polonais qui vivent en Ukraine, dont certains dans l'Est, à Mariupol par exemple. Ils ont autant besoin de notre aide, et n'en ont pas assez reçu. » Défendue par le président conservateur Andrzej Duda, cette thèse a l'ouïe de son électorat. « Nous devons penser à notre jeunesse également... ».

Peur de la précarisation, du terrorisme, et de se retrouver noyé dans une population allogène, de perdre son identité, de voir se diluer la nation dans une mondialisation destructrice des modes de vie, du travail, de la sécurité, des traditions, des spécificités culturelles, forment le terreau du PIS.

La situation polonaise dépasse la Pologne. Dans toute une série de pays d'Europe les germes sont

identiques, plus ou moins développés, mais de même nature. L'exemple polonais, ce qu'il révèle, pose clairement l'alternative. Faudrait-il, au nom de la prudence, rejeter le migrant pour éviter les questions politiques, ou au contraire traiter les questions politiques pour accompagner une politique migratoire claire, affirmée, conforme aux impératifs humanitaires tout en étant respectueuse de la question nationale.

Quelle réponse ?

- Stopper les guerres

L'UE a connu en 2015 et 2016 un afflux exceptionnel de centaines de milliers de migrants arrivant par la Méditerranée, fuyant pour la plupart la guerre et l'insécurité dans leurs pays. Les chiffres là aussi démentent l'idée d'une immigration « de confort », « volontaire », « désirée ». Les migrants ne migrent en très grande majorité que parce qu'ils y sont obligés. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), plus d'un million de personnes sont arrivées en 2015, dont plus de 850.000 via les côtes grecques, venant en large majorité de Syrie (56%), d'Afghanistan (24%) et d'Irak (10%). La situation internationale, les derniers bombardement des USA, de la Grande Bretagne et de la France sur la Syrie, participent d'une incitation à quitter les lieux pour trouver si possible un endroit plus calme, en Europe notamment. La politique belliqueuse que suivent aujourd'hui les gouvernements occidentaux dont le gouvernement d'Emmanuel Macron et Edouard Philippe, comme hier ceux de Nicolas Sarkozy ou de François Hollande, est une des causes principales des migrations qui frappent à notre porte. A moins d'adopter par la force des choses une « politique polonaise » qui fait la fortune des fabricants de barbelés, il faut exiger l'arrêt des guerres, condamner et sanctionner via l'ONU tout écart, toute velléité belliqueuse qui jettent chaque fois un peu plus des centaines de milliers sur les routes ou les mers.

- Stopper la fuite en avant

Dans ce contexte, les réponses de nos gouvernements et de l'Union Européenne sont vouées à l'échec. Les menaces par exemple sur la Grèce de ne plus recevoir d'aide, après l'application des mesures imposées par la Troïka, si le pays qui est déjà exsangue n'augmente pas encore considérablement son taux d'accueil de réfugiés, sont à la fois inopérantes et tout à fait scandaleuses. Il s'agit tout simplement de la part de l'UE d'un chantage à la vie pour assurer un peu de tranquillité aux pays clés de l'UE dont la France fait partie. De même, le versement de sommes financières considérables à Erdogan pour qu'il retienne dans ses camps les réfugiés syriens est une réponse à court terme, réponse à un chantage sans fin qu'opère celui qui pour reconstituer l'empire ottoman et assurer son pouvoir fort en Turquie est en train de frapper les kurdes dans un silence international assourdissant.

- Réaffirmer la souveraineté des nations

L'UE est incapable sur la question migratoire comme sur les autres questions essentielles d'apporter la moindre réponse qui devrait passer par une diplomatie active, notamment envers les nations en déclin démographique, pour répartir de façon à la fois humanitaire et viable les vagues migratoires qui frappent à la porte. La population qui vit en Europe est composée actuellement de moins de 7% d'étrangers, soit 34,1 millions pour 507 millions d'habitants. Selon les chiffres d'Eurostat, 14,3 millions sont des ressortissants d'un autre état membre de l'Union et 19,8 millions viennent d'un pays hors-UE, soit moins de 4% de la population totale. C'est dans les faits assez peu. Une véritable concertation pourrait se mener entre états souverains pour apprécier les possibilités raisonnables qui pourraient être offertes à l'installation d'une immigration qui sera surtout provisoire. Les migrants en effet ne cherchent généralement pas à s'installer définitivement sans un pays d'accueil. Ils veulent d'abord passer, se poser, se ressourcer, et repartir dès que possible dans leur nation d'origine, détruite par la guerre, la reconstruire dans la paix.

Une conférence internationale qui débattrait raisonnablement de la répartition des flux migratoires non dans le cadre technocratique de l'UE, mais regroupant les nations libres, souveraines, décidant de

coopérer librement entre elles, devrait permettre de définir une répartition raisonnable des migrants en fonction des capacités et des besoins de chacun.

- La préservation de notre modèle social

La souveraineté nationale suppose que chaque nation ait le droit de décider elle-même qui elle accueille sur son territoire et qui elle refuse. Cela sur des critères exposés, débattus, décidés et respectés. La réponse apportée doit par exemple lier impératifs humanitaires et exigence sociale qui passe par la préservation du modèle qui est le nôtre et que le capital tente de remettre en cause, à une vitesse record, notamment depuis l'élection d'Emmanuel Macron. Après le code du travail, après les services publics dont la SNCF doit constituer pour le pouvoir un exemple généralisable, la sécurité sociale et l'assurance maladie sont en ligne de mire. L'afflux non maîtrisé de migrants dans ce cadre représenterait donc un danger réel qui pousserait à des affrontements entre travailleurs, substituant à la lutte des classes la lutte des communautés, au profit du capital qui ne pourra jamais mieux régner que dans la division instaurée au sein du salariat et des exploités. La maîtrise des mouvements migratoires et des entrées sur le territoire national s'impose également pour les migrants eux-mêmes et pour leurs pays d'origine. Après avoir pillé leurs ressources naturelles, il serait dramatique de voir ces nations pillées de leurs ressources humaines et intellectuelles. Aider les migrants à reprendre pied ne peut donc s'opérer raisonnablement que dans la perspective d'un retour dans le cadre d'une reconstruction nationale. C'est d'ailleurs globalement la volonté de la plupart qui ne cherche pas à s'installer définitivement dans les pays européens dont la France. L'aide au retour implique donc une politique d'aide et un contrôle réel des aides qui évite la corruption et « l'évaporation » dont bénéficient les pouvoirs locaux, et parfois les partis qui dominent les « états donateurs ».

- Quelques règles élémentaires

L'aide aux migrants qui arrivent, dans l'attente de leurs demandes en bonne et due forme, exige le respect de règles de l'hospitalité qui consistent à traiter tout homme qui se présente à la frontière comme un humain et non comme un ennemi.

L'humanité devrait imposer comme première mesure la dénonciation des accords de Dublin qui interdisent à tout migrant de demander l'asile dans un pays autre que le premier dont il a foulé le sol. C'est ainsi que la Grèce ou l'Italie servent, sous le diktat des accords signés sous l'égide de l'Union Européenne, de lieux de détention pour réfugiés et immigrés.

Ainsi existent dix principes qui allient humanité et fermeté, accueil et maîtrise, qui devraient être respectés et qui aujourd'hui sont bafoués :

1/ Le droit de demander asile partout, dans le pays de son choix, et dans l'attente de l'instruction des dossiers qui permettra à l'état de décider souverainement, assurer des conditions d'accueil contrôlées et décentes.

2/ Ceux qui peuvent prétendre au statut de réfugiés politiques doivent en bénéficier.

3/ Mais la jurisprudence française permet également d'autoriser à devenir résidents français des étrangers qui, sans être personnellement persécutés pour leur activité politique, peuvent craindre pour leur vie s'ils retournent dans leur pays. Tous les ministres de l'intérieur jusqu'aux années 2000 - Charles Pasqua inclus alors qu'il ne passait pas pour un des plus permissifs - avaient donné des directives dans ce sens à l'administration.

4/ Quant à ceux qui ne peuvent satisfaire à ces critères, il est du devoir de la république de garantir leur vie en mettant sur pied des centres d'accueil, avec des logements « en dur », des sanitaires, l'intervention de médecins et la prise en charge des enfants, cela pour le temps nécessaire à l'étude de leur dossier. Les spectacles désolants qui se jouent porte de la Chapelle à Paris ou en bordure du parc de la Villette, des campements improvisés, insalubres, dignes d'un pays du tiers-monde, qui ne peuvent qu'opposer les populations les unes aux autres, ne sont pas le produit d'une fatalité, mais d'une incapacité politique à

prévoir et agir.

5/ Les mineurs isolés doivent être mis sous la protection de l'état conformément au droit français.

6/ Le regroupement familial doit certes être contrôlé et lorsqu'il est avéré le droit au regroupement familial doit être exigé.

C'est dans ces directions que des réponses pourraient être apportées. Irions-nous alors vers une explosion de l'immigration ? Comme l'indique Jacques Toubon le défenseur des droits, « Arrêtons de penser que la mise à l'abri de ces personnes à la rue crée un effet d'appel d'air. Cette théorie est fautive. Les migrants ne quittent pas leurs pays par choix mais par nécessité vitale. Leur droit fondamental, c'est d'être accueilli dignement. »

7/ Mais force doit rester à la loi en reconnaissant le droit et en reconnaissant le pouvoir légitime de l'état de dire qui il accueille et qui il refuse sur des critères établis et respectés. Dans toutes les migrations depuis que le monde humain existe, il existe aussi toutes sortes de personnages peu recommandables. Les migrants ne sont pas le nouveau prolétariat chargé de sauver le monde. La misère qui les frappe ne leur confère pas un brevet de pureté. On y trouve aussi des délinquants, des trafiquants, et autres.... Ceux-ci doivent évidemment être traités comme tels. Sans faiblesse.

8/ La force de l'état doit s'imposer. C'est à l'état et à nul autre de les faire respecter ! Lui seul d'ailleurs en a la capacité. Cela nous ramène à la « bataille des cols » initiée par les militants d'extrême droite de « Génération identitaire ». Leur action est un défi à l'Etat de droit. En se substituant à l'état sous prétexte de surveiller les frontières, ils agissent comme une milice qui nie l'état, qui nie son autorité, qui aspire à s'y substituer. Symétriquement, les no-border qui enfoncent un barrage de gendarmes pour faire passer d'office des migrants d'Italie en France nient les prérogatives de l'état dans les décisions qui sont à prendre, nient la souveraineté nationale, nient le droit et le pouvoir de la Nation à dire seule qui elle accepte et qui elle refuse sur son territoire, nient la subordination de toute entrée et installation à l'acceptation ou au refus des autorités nationales. A leur décharge, le respect des frontières demande que soit clairement affirmée la politique nationale mise en œuvre, et que les moyens soient donnés pour qu'elle soit respectée.

9/ La contestation des frontières au nom de la liberté de passage sans contrôle, sans regard de l'état, est une vision ultra libérale qui rencontre l'assentiment des pouvoirs financiers friands de fraude fiscale, et du patronat qui y voit une main d'oeuvre à bon marché. Une telle orientation ne pourrait mener qu'à la catastrophe, d'abord pour notre modèle social, ensuite pour les migrants qui ne pourraient trouver aucune place sur le territoire national, enfin pour la société tout entière confrontée à une montée alors inévitable de l'extrême droite, capable d'utiliser les peurs, les rancoeurs, les misères.

10/ La question migratoire ne saurait être prise par le petit bout électoraliste qui cherche quelle réponse pour obtenir le plus grand nombre de voix possible aux prochaines élections. La question migratoire ne saurait supporter l'attentisme. Elle exige une orientation, une détermination à la hauteur de l'enjeu, d'autant qu'elle concentre une certaine vision des relations humaines, une vision du monde.

Politique, elle devrait permettre de poser toutes les questions qui concernent la société toute entière et les 65 millions qui peuplent l'hexagone. Ainsi, la réponse à la question migratoire devrait passer par une opposition résolue au CETA et au TAFTA qui fait du commerce le but ultime de toute existence humaine. La réponse devrait poser comme exigence des services publics et des fonctionnaires rétablis dans leur mission, leur maintien, leur reconquête et leur développement, contrairement à la « concurrence libre et non faussée » et au combat acharnée de l'union européenne pour leur réduction et leur privatisation. La réponse devrait placer au centre des préoccupations un véritable plan pour le logement...

La question des migrants et la façon de l'aborder qui tournerait le dos aux deux positions symétriquement opposées -fermeture totale ou ouverture intégrale- pourrait être une opportunité en posant toutes ces urgences, pour les migrants que nous déciderions d'accueillir, mais plus généralement pour les millions et millions de nos compatriotes qui n'en peuvent plus, l'exigence d'un enseignement réhabilité, d'une école

faite pour instruire, de la laïcité porteuse de paix et de liberté. La reconquête de notre souveraineté, c'est à dire du droit de décider nous-mêmes, à travers nos propres institutions, de nos propres affaires, est la condition politique et démocratique de ces exigences sociales. Aider à résoudre la question des migrants passe par ces questions politiques. Les ignorer reviendrait à accepter une situation migratoire qu'on peut déplorer, qu'on peut vouloir combattre sur le terrain, mais qui s'imposerait de fait comme une fatalité.

En guise de conclusion

Comme les chiffres l'indiquent, les auteurs de guerre sont responsables des flux migratoires dont il est périodiquement question, notamment à la frontière italienne, lorsqu'arrive une catastrophe en Méditerranée. Les migrants deviennent objet d'un business odieux. Le crime organisé s'était spécialisé dans le trafic de drogues, le trafic de « putes ». Le voilà investi dans le trafic de migrants. L'hypocrisie est générale. Celle de nos gouvernements, celle de l'union européenne qui se dit préoccupée d'une part, et qui menace l'Italie pour non respect des déficits et pour dépense excessive pour les migrants dont elle a la charge, qui menace de ne pas verser les aides promises à la Grèce si elle n'augmente pas l'accueil qu'elle assure aux migrants, qui « arrose » Erdogan pour services rendus. L'Hypocrisie de tous ceux qui au nom de la « charité » prônent un accueil généralisé tout en sachant que la voie est sans issue. L'Hypocrisie aussi de ceux qui au nom du danger FN préconisent une fermeture totale, voie également sans issue, indépendamment de toute considération humaine.

Les intérêts des travailleurs français et des migrants de passage sont identiques : l'emploi, le logement, le salaire, les services publics, l'éducation, la culture. Et la reconquête de notre souveraineté accaparée par Bruxelles et la commission européenne est une des conditions pour répondre aux intérêts du peuple. Le sujet impose une politique radicale qui affronte le capital. A défaut, les réponses immédiates symétriquement opposées se veulent rassurantes, les unes mettant en exergue la fermeté et la fermeture, les autres la permissivité et l'ouverture, mais sur le fond, aussi inopérantes les unes que les autres, elles ne peuvent rien régler face au défi migratoire qui est à nos portes.